

pendance de la Chambre, sinon pour la détruire, et pour corrompre dans sa source notre système de gouvernement parlementaire.

Sir JOHN A. MACDONALD : Attention.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Tel a été le langage employé par le partisan de l'honorable monsieur ; telle a été la motion qui a reçu l'appui du premier ministre et de ses collègues que j'ai nommés, et bien que malheureusement nous ne possédions pas un compte-rendu officiel des éloquentes discours de l'honorable monsieur et de ses amis en cette occasion, je me rappelle parfaitement le bruit que le premier ministre et ses amis ont fait retentir dans tout le pays par leur dénonciation de la prostitution éhontée à laquelle on avait dégradé la magistrature—car ce sont là les mots dont il s'est servi—et qui a fait qu'un membre de l'opposition avait été induit par séduction à se démettre de son mandat par l'offre d'un poste de juge dans le Bas-Canada. Je mets le premier ministre au défi ainsi que ses partisans et ses amis dans cette Chambre ou au dehors, de me dire en quoi la nomination de M. McIsaac comme juge d'Antigonish peut être plus justifiée que la nomination de M. Sicotte à une position de juge dans le Bas-Canada, au moyen de laquelle on a obtenu une vacance dans la représentation du comté de Saint-Hyacinthe.

Et qu'est-ce que l'honorable monsieur vient de dire au sujet de la nomination de M. Wood au Manitoba ? Il a dit que M. Wood avait été embauché et avait déserté son parti, se montrant ainsi indigne de la position de juge ; et si M. Wood a été induit à désertir son parti et s'est, par là, montré indigne d'occuper une position de juge, que devons-nous dire de la conduite de celui qui a porté M. McIsaac à désertir son parti et qui a ainsi nommé un homme qui, dans sa propre opinion, est indigne d'être juge ? Si le premier ministre peut m'indiquer la différence, je serai heureux de lui céder la parole.

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous allons nous en occuper.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je serai vraiment très heureux d'entendre les explications de l'honorable monsieur. Je regrette seulement qu'il y ait ici un si petit nombre de ceux qui, comme moi, se rappellent les dénonciations enflammées de l'honorable monsieur contre ce qu'a fait M. John Sandfield Macdonald en 1863.

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député a voté pour cette motion.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oui, et je serai très heureux d'appuyer de mon vote une motion absolument semblable. J'espère que nous en aurons l'occasion avant longtemps. Si j'examine le discours qui nous a été distribué, je trouve à dire que le premier ministre a, dans ses remarques, oublié complètement les raisons qu'a M. Blake de s'alarmer au sujet de la condition actuelle du pays. Je crains beaucoup qu'il soit non seulement résigné à attendre le déluge, mais qu'il désirerait en quelque sorte—

Sir JOHN A. MACDONALD : A l'ordre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : d'être en état de croire que lorsque—je ne veux pas dire lorsque l'honorable premier ministre aura cessé de nous être de quelque utilité—mais lorsqu'il aura cessé d'être premier ministre, toute la construction qu'il se vante d'avoir édifiée avec tant d'habileté et de soin, tombera en pièces. Mais je dois dire ceci : à examiner les faits exposés dans les rapports officiels qui sont soumis au pays depuis plusieurs mois, je ne puis comprendre comment il peut se trouver un seul député ayant prêté la moindre attention aux affaires financières du pays, qui ne s'aperçoive pas que notre situation actuelle est déjà périlleuse à l'extrême. Que trouvons-nous dans les états de la *Gazette officielle* publiés par le ministre lui-même ? L'an dernier nous avons eu un déficit de 2½ millions, l'écart le plus considérable que l'on ait vu

depuis l'établissement de la confédération. Nous voyons que dans les sept mois qui se sont écoulés depuis le commencement de l'année courante, le déficit a été porté à \$5,100,000 en chiffres ronds ; nous voyons que le volume du commerce a diminué considérablement dans le cours des douze derniers mois ; que nous n'avons ni importé ni exporté d'une façon aussi considérable qu'auparavant. Nous voyons,—et c'est là un point auquel les honorables ministres professent apporter une grande attention—que la balance du commerce s'est, dans le cours des quatre ou cinq dernières années, tournée dans une forte mesure contre notre pays. Je me rappelle parfaitement qu'en 1880, lorsqu'on a constaté l'existence d'un déficit, le ministre des finances d'alors a pris la peine de nous dire que la chose n'avait aucune importance, attendu que nos exportations et nos importations se balançaient. Cinq ans se sont écoulés depuis lors, et nous voyons que pendant que nous avons importé pour la consommation, dans ces cinq ans, pour un montant de 538,278,000, nos exportations totales de produits, y compris le numéraire, se sont à peine montées à \$429,275,000, de sorte que, d'après les prétentions mêmes des ministres, bien qu'ils soient montés au pouvoir pour avoir promis de remettre en état d'équilibre la balance du commerce qu'ils disaient être tant contre nous dans les années antérieures, ils ont accumulé contre nous dans les cinq dernières années une balance de \$108,500,000.

Comme j'ai déjà déclaré à maintes reprises, je n'attache pas à cet état de choses l'importance que les ministres professaient y attacher, mais d'après leurs propres déclarations, ils demeurent convaincus d'une complète impuissance à redresser les choses que leur politique devait redresser. Je n'ai pas besoin non plus de dire plus qu'un mot en passant de l'énorme dette que nous avons contractée dans l'espace d'une demi-douzaine d'années. Tous les membres de cette Chambre savent bien que nous avons ajouté environ cent millions à notre dette dans ces dernières années, et que, de plus, nous nous sommes chargés d'une quantité indéfinie d'obligations qui sont d'autant plus lourdes qu'elles ouvrent la porte à toutes les prétentions que l'on peut imaginer de faire valoir contre le gouvernement, pendant qu'on sait bien en même temps que la population de nos provinces les plus importantes est restée tout à fait stationnaire, que nous sommes non seulement incapables de garder ici les immigrants que nous amenons dans le pays, mais que nous ne pouvons pas garder dans les limites de notre territoire la croissance naturelle de la population. Je crois que si le dénombrement qu'on vient de faire de la population des territoires du Nord-Ouest a été fait avec exactitude, il accusera dans cette région un état de choses fort peu favorable. En outre nous voyons que sous l'administration des membres du gouvernement, les frais à prendre sur le revenu ont augmenté dans une telle proportion qu'à l'heure qu'il est, ces frais prennent presque 70 pour 100 de tout le revenu du pays. Malheureusement, quand nous nous rappelons qu'en sus des frais pour l'intérêt, les subsides, les dépenses de la douane et de l'accise, il nous faut considérer les frais de l'administration des affaires des sauvages comme fixes, sur lesquels nous n'avons qu'un contrôle médiocre, l'honorable ministre verra qu'il faut placer une beaucoup plus forte proportion de l'ensemble de nos dépenses sous le chef des frais fixes que ce que je crois pouvoir être trouvé sous le chef correspondant dans aucun pays connu—dans tous les cas, dans aucun pays civilisé d'aujourd'hui. Abrégeons.

Les honorables ministres ont eu six ou sept années de gouvernement. Dans cet intervalle ils sont venus à bout de doubler, de faire plus que doubler, comparativement à la population, la taxation du pays. Ils n'ont pas tout à fait, mais ils ont presque doublé notre dette totale, pendant que notre population demeure stationnaire. Nous voyons que notre commerce, et surtout notre commerce d'exportation, est allé en fléchissant, surtout depuis deux ou trois ans.